

**COMMUNE DE LANOUAILLE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026**

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 14

votants : 15 (1 pouvoir)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie  
sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe

POUQUET Alain

MERILLOU Stéphane

CUBERTAFON Jean-Pierre

COMBROUX Philippe

DELAGÉ Jacques

BARJOU Eva

PERETTI Martine

POLTORAK Jacqueline

GAY Françoise

MAILLER Nathalie

PEYRAMAURE Yvette

FEURPRIER Céline

COUSTY Thibault

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : FOREST Guy donne pouvoir à Stéphane MERILLOUDésignation des délégués au CNAS (Comité national d'action sociale)

En adhérant au CNAS, la collectivité a choisi de mettre en place une politique d'action sociale pour son personnel.

L'adhésion de la collectivité au CNAS s'accompagne de la désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents qui représentent la collectivité au Conseil d'administration.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité :

Délégué élu : PERETTI Martine

Délégué agent : DARLA VOIX Sylvia

Le Maire,  
Jean-Christophe BOULANGER

Le secrétaire de séance,

